

Brest, le 16 juillet 2015

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre projet pédagogique « Campus Numérique » l'utilisation de l'ordinateur portable est au centre du dispositif de formation tant au niveau des travaux dirigés, des travaux pratiques et des projets, que du travail personnel et de la communication au sein de l'école. Ainsi, les Conseils d'Administration des différents établissements de l'ISEN ont décidé de rendre indispensable l'acquisition d'un ordinateur portable à l'entrée en première année du cycle ingénieur.

L'ISEN, de son côté, met à disposition sur chacun de ses sites un réseau sans fil, des outils logiciels et des ressources. Ainsi, la pédagogie évolue de façon continue et tire profit des évolutions technologiques.

Ces efforts conjugués contribuent à une évolution des pratiques et à un renforcement important de la qualité de la formation.

A ce titre, nous souhaitons vous faire prendre connaissance de l'offre « ordinateur portable septembre 2015 » que nous avons négociée en **partenariat avec HP** et des modalités d'acquisition de cet équipement. Cet ordinateur très complet, incluant **une « garantie constructeur » de base de 3 ans avec intervention sur site dès le lendemain** vous est proposé à un prix très avantageux.

Nous vous mettons en garde contre des offres éventuellement plus séduisantes du marché. **La fiabilité et la garantie sont deux paramètres essentiels** pour assurer le bon déroulement des études. La batterie est aussi un point d'attention particulier car sa garantie est généralement **limitée à un an contrairement à ce que nous vous proposons**.

Nous insistons sur le fait que ce modèle d'ordinateur portable sera le seul supporté sur le plan technique et pratique par l'ISEN.

Les commandes seront toutes centralisées auprès du distributeur SIS Technologies via le site WEB de notre partenaire SIS Technologies www.sis-t.com/offreisenbrest avec prépaiement par carte bancaire, l'ISEN ne réceptionnera pas de bons de commande.

Aucune annulation de commande ne sera acceptée sans dédommagement financier correspondant à 10% du montant engagé, sauf cas majeur de démission.

Votre commande devra être passée au plus tard le 21 août 2015, au delà, les délais de livraison risquent de ne pas être tenus. Dans le cas où cette date serait dépassée, nous vous inviterons à joindre SIS Technologies afin de vérifier les réelles conditions d'approvisionnement du matériel.

Monsieur Tavares ou son assistante, correspondants de SIS Technologies, se tiennent à votre disposition : fred@sis-t.com pour vous renseigner sur l'offre « ordinateur portable » et sur ses modalités d'acquisition (hors assurance et prêt bancaire).

Nous vous encourageons à souscrire dès la rentrée un contrat d'assurance « casse et vol » pour cet ordinateur portable qui sera soumis à de nombreux déplacements. Un contrat spécifique à ce modèle a été négocié par l'ISEN à un tarif très avantageux. Bien que le nombre d'accidents annuels soit faible, le risque n'est pas nul, les boissons renversées font parties des risques majeurs.

Cette assurance facultative proposée par l'intermédiaire de l'ISEN sera présentée lors de la rentrée. L'adhésion facultative à l'assurance sera collectée lors de la livraison prévue courant septembre 2015.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dans la limite des jours de présence de notre personnel.

Vous souhaitant bonne réception du présent courrier, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations dévouées.

Marc Faudeil
Directeur ISEN-Brest

